

CONSEIL MUNICIPAL DE ST PERAVY LA COLOMBE  
PROCES VERBAL  
10 FEVRIER 2026  
SALLE DE CONSEIL DE LA MAIRIE

Le Conseil municipal, dûment convoqué en date du 5 février 2026 s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de conseil à la Mairie de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, le 10 février 2026 à dix-neuf heures et trente minutes sous la Présidence de M. Denis PELÉ, le Maire.

Conseillers en exercice : 12

Conseillers présents : 9

Pouvoirs 2

Votants : 11

Etaient présents : M. Denis PELÉ, M. Jean-Noël PAILLET, M. Thierry COUTANT, M. Sylvain HODEAU, M. Romain PROULT, Mme Claudine Riant, M. Olivier GIRARD, M. Éric MASSON, M. Gaël JEGOUZO.

Membres en exercice : 12 - présents : 9

Absent excusé : M. Yves BARRAULT donne pouvoir à M. Thierry COUTANT  
M. Hervé PRALY, M. Christophe DOUSSET donne pouvoir à M. Denis PELÉ

Mme Riant a été nommée Secrétaire de séance.

Mme BOUCHEREAU a été nommée Secrétaire de séance auxiliaire

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du PV du dernier conseil

**Délibérations :**

- Subventions associations locales

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et nomme Mme Claudine Riant secrétaire de séance et Mme Adeline BOUCHEREAU secrétaire auxiliaire, en vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**D01 / 2026 : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS LOCALES**

M. le Maire présente aux conseillers les subventions votées en 2025.

M. le Maire rappelle que les subventions ne sont versées qu'aux associations qui le demandent par écrit en fournissant le rapport et bilan comptable de l'année passée ainsi que le cerfa 12156\*06

M. le Maire propose les subventions aux associations locales comme suit :

CONSEIL MUNICIPAL DE ST PERAVY LA COLOMBE  
PROCES VERBAL  
10 FEVRIER 2026  
SALLE DE CONSEIL DE LA MAIRIE

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>SUBVENTION VOTÉE 2026</b>
FAMILLES RURALES	850 € versés + 150 € pour loc annuelle de la salle
ST PERAVY EN FETE	150 €
COMITE DES FETES	150 €
CLUB DE L'AMITIE	100 €
LES AMIS DE L'ORGUE	100 €
CAUE DU LOIRET	115 €
ASSO SECRETAIRE DE MAIRIE	50 €
ASSOCIATION CHE- VILLY-HISTOIRE	50 €
LIBERTY GI	50 €
LE SOUVENIR FRANCAIS	50 €
AMICALE DES SA- PEURS POMPIERS	100 €
RACINE PAYS LOIRE BEAUCE	50 €
FSE COLLEGE AL- FRED DE MUSSET	50 €
RCLEM BMX	100 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant de ces subventions.

### **AFFAIRES DIVERSES**

- La rénovation des toilettes publiques est finalisée, nous sommes en attente d'un devis pour la fermeture nocturne de 22h à 6h par système de minuterie.
- La plantation d'arbustes dans le cadre de Plant'action est en cours.
- Concernant la sécurisation de la RD955, des barrières de sécurité restent à être installées et d'autres à remplacer.
- La vente des terrains au lotissement Clos du Verger a été réalisée chez le notaire, la réunion de chantier est repoussée et est en attente d'une prochaine date.
- Il est envisagé de faire un état des lieux complet de la salle polyvalente, inventaire vaisselle.....et de prévoir que pour les prochaines locations, il n'y ait pas de prêt de vaisselle.
- Un agent administratif à temps non complet quitte ses fonctions dans la commune au 31 mars 2026.
- La commune va attribuer la licence 3 à la demande du bar ambulant « La guinguette des villages ».
- Rappel des élections municipales le 15 mars pour le 1<sup>er</sup> tour.
- A ce jour, l'avancement du recensement de la population est à 99.7 %

CONSEIL MUNICIPAL DE ST PERAVY LA COLOMBE  
PROCES VERBAL  
10 FEVRIER 2026  
SALLE DE CONSEIL DE LA MAIRIE

- Concernant les demandes d'urbanisme, nous avons 4 demandes de DP, 2 PC au lotissement le Clos du Verger et 12 CUA.
- Les caméras de vidéoprotection sont en fonctionnement et ont déjà fait l'objet de réquisition par la gendarmerie.
- Mme Claudine Riant reformule sa demande au sujet d'une mutuelle communale pour le club de l'amitié, Monsieur le Maire va prendre attache auprès des communes ayant souscrit à ce type de mutuelle.
- Prochain conseil prévu le mardi 10 mars 2026 à 19h30

Fin de séance 21h

La secrétaire de séance : Claudine RIANANT